



CHALLENGE DE LA VILLE DE MONTIGNY



le 8 mai 2011

Espace Leonard de Vinci rue Renoir MONTIGNY les CORMEILLES (A15 sortie 4 parcours fléché)

Le Club de la Riposte Ignymontaine et la Municipalité de Montigny lès Cormeilles sont heureux de vous inviter à leur Challenge annuel

Arme

Fleuret électrique

Catégories

Poussins, poussines (nés en 2002) et pupilles, pupillettes (nés en 2000 et 2001).

Droit d'engagement

8 € ; licence 2010/2011.

Formule

Tour de poule en 4 touches sans éliminé et tableau d'élimination directe en 6 touches

Règlement

Selon règlement FFE

Horaires

9 h 30 pupilles et pupillettes
11 h 30 poussins et poussines

Arbitrage

Selon règlement en vigueur, 1 arbitre pour 4 tireurs du même club

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou détérioration de matériel pendant la compétition, l'engagement entraîne l'approbation du présent règlement.

Récompenses

les 8 premiers de chaque catégorie + T-Shirts à tous les autres.

Le **CHALLENGE** sera attribué au bout de trois ans au club qui totalisera le meilleur résultat d'ensemble (résultats calculés sur les 3 premières places de chaque catégorie).

Le Club de Villejuif a remporté l'édition 2009.

Le Club du Pecq a remporté le Challenge de l'année 2010.

Buvette

Pendant toute la durée de la compétition

Tombola

Tombola surprise pour gagner un fleuret électrique

Engagements avec le n° de licence

avant le 5 mai par e-mail : mvardi@aol.com

par courrier : Mme Vardi 22 allée Rodin 95370 MONTIGNY

par fax : 01 34 50 17 11